



> Toute l'info

Gossip : l'appli des ragots anonymes qui inquiète les syndicats lycéens

Edité par Camille LECLERCQ

le 01 juin 2015 à 15h44 , mis à jour le 03 juin 2015 à 09h06.

TEMPS DE LECTURE

3min



NOTRE SOCIÉTÉ

L'appli Gossip permet de poster des rumeurs sur qui l'on veut anonymement grâce à son smartphone et est devenue très à la mode dans les cours d'écoles. Mais, à l'heure où le harcèlement scolaire touche 1,2 million d'élèves en France, elle a pris un tournant malsain. Au point que les syndicats de lycéens s'insurgent.

"Gossip les ragots anonymes", c'est ainsi que se présente sur l'Apple Store l'application qui fait fureur dans les cours des lycées et collèges de France depuis déjà un mois. Un message éphémère accompagné d'une photo ou d'une vidéo, le tout visible en l'espace de 10 secondes et signé d'un "xoxo". Non, nous ne sommes pas dans la série américaine Gossip Girl mais bien dans les établissements français.

L'application Gossip permet de raconter anonymement des ragots sur la personne de son choix et à la vue de tous les utilisateurs de l'application. Pour éviter les débordements, celle-ci a été momentanément fermée. Des victimes pourtant, il y en a déjà...

Au collège Saint-Etienne de Strasbourg, établissement privé catholique allant de la maternelle aux classes préparatoires, les jeunes commencent à s'inquiéter raconte 20 minutes. Un lycéen de Terminale témoigne et trouve "super lâche" le fait de "créer un harcèlement derrière son téléphone". Il n'a pas été victime directement d'une rumeur mais une de ses amies a été humiliée à cause de sa sexualité.

L'appli visait les 20-35 ans

"C'est difficile de retourner en cours quand tu sais que tout le lycée t'as vu" raconte la jeune fille. Pourtant elle n'a décidé de prévenir personne, ni ses parents et encore moins l'établissement scolaire dans lequel elle étudie, "les gens vont continuer à le faire, c'est le nouveau truc à la mode" déplore la victime toujours dans 20 minutes.

D'après la créatrice de l'application, qui se décrit sur son dossier de presse comme "une jeune Parisienne dotée d'une langue bien pendue", il y aurait déjà eu quelque 10.000 téléchargements par jour depuis la mise en ligne de l'application en mars dernier.

L'appli suspendue pour en améliorer la modération

Mais c'est Cindy Mouly, la créatrice elle-même, qui a décidé d'interrompre son utilisation quelque temps pour "renforcer sa modération", a-t-elle dit à Madame Figaro. La jeune femme ne pensait pas que cela allait prendre ces proportions et encore moins que l'application allait toucher les lycéens et collégiens. Des usagers trouvent cette application "honteuse" et utilisent le terme de "réseau destructeur". Ils pensent que cela revient "à exposer [la] victime à l'humiliation et la dépression". Ceux-ci font même le rapprochement avec l'application Ask qui permet de poser des questions anonymement sur Internet.

Cindy Mouly s'est défendue : "Je voulais que ma cible soit des 20-35 ans actifs [...] Il y a eu une erreur sur iTunes qui a permis aux internautes de s'inscrire dès l'âge de 12 ans". L'application sera prochainement interdite aux moins de 18 ans, promet-elle, et en attendant Cindy Mouly prépare avec son équipe, "un système de modération automatique par rapport au vocabulaire à caractère diffamatoire".

Source : <http://lci.tf1.fr/france/societe/le-harcelement-banalise-en-une-appli-gossip-8616052.html>



Gossip, l'appli des ragots anonymes : "C'était humiliant, c'était méchant"

Edité par Camille LECLERCQ

le 03 juin 2015 à 11h45, mis à jour le 04 juin 2015 à 09h46.

TEMPS DE LECTURE

🕒 4min



NOTRE SOCIÉTÉ

Les syndicats de lycéens souhaitent que Gossip, l'application qui permet de divulguer des rumeurs dans les cours de récré et adorée par certains lycéens et collégiens, soit interdite. Une lycéenne de 16 ans témoigne : "C'était humiliant, c'était méchant".

Elle fait un carton dans les cours de récré. L'application Gossip permet de poster n'importe quel message anonyme pendant une durée très courte (10 secondes) et donc, sans laisser de trace. Depuis plusieurs semaines, son utilisation déplaît fortement aux syndicats de lycéens mais également à la ministre de l'Education Nationale car son exploitation malveillante permet de colporter n'importe quelle rumeur sans que leur auteur soit inquiété.

"C'était humiliant, c'était méchant", témoigne une lycéenne, victime de dénigrement via Gossip.

Après la réaction des lycéens ce mardi c'est Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Education Nationale, qui appelle ce mercredi à "l'extrême vigilance sur la teneur des messages qui seraient mis en ligne".

Un signalement des propos injurieux auprès du Procureur

Pour l'instant, elle ne demande pas l'interdiction de l'application comme le souhaitent les syndicats de lycéens pour qui "l'objectif de cette plateforme n'est pas de jouer mais de nuire aux autres". Mais d'après la ministre, "la réouverture de l'application pourrait venir affecter un climat serein au sein des établissements."

Najat Vallaud-Belkacem souhaite tout de même que cette application soit surveillée de près. Dans un communiqué de presse, elle demande ce mercredi aux recteurs d'académie, avec l'aide des chefs d'établissements des lycées et collèges, de signaler au Procureur de la République "tous propos injurieux ou diffamatoires proférés à l'encontre d'élèves ou personnels" sur l'application.

"Gossip les ragots anonymes", c'est ainsi que se présente sur l'Apple Store l'application qui faisait fureur dans les cours des lycées et collèges de France depuis déjà un mois. Un message éphémère accompagné d'une photo ou d'une vidéo, le tout visible en l'espace de 10 secondes et signé d'un "xoxo". Non, nous ne sommes pas dans la série américaine Gossip Girl mais bien dans les établissements français.

L'application Gossip permet de raconter anonymement des ragots sur la personne de son choix et à la vue de tous les utilisateurs de l'application. Pour Eliott Nouaille, c'est une première en France, "il existait déjà des pages Spotted sur Facebook, consacrées à des déclarations anonymes- parfois des déclarations d'amour, mais aussi des paroles grossières- de lycéens d'un même établissement". "Mais avec Gossip c'est nettement plus violent" explique-t-il. Pour éviter les débordements, celle-ci a été momentanément fermée. Des victimes pourtant, il y en a déjà...

Au collège Saint-Etienne de Strasbourg, établissement privé catholique allant de la maternelle aux classes préparatoires, les jeunes commencent à s'inquiéter raconte 20 minutes. Un lycéen de Terminale témoigne et trouve "super lâche" le fait de "créer un harcèlement derrière son téléphone". Il n'a pas été victime directement d'une rumeur mais une de ses amies a été humiliée à cause de sa sexualité.

L'appli visait les 20-35 ans

"C'est difficile de retourner en cours quand tu sais que tout le lycée t'as vu" raconte la jeune fille. Pourtant elle n'a décidé de prévenir personne, ni ses parents et encore moins l'établissement scolaire dans lequel elle étudie, "les gens vont continuer à le faire, c'est le nouveau truc à la mode" déplore la victime toujours dans 20 minutes.

D'après la créatrice de l'application, qui se décrit sur son dossier de presse comme "une jeune Parisienne dotée d'une langue bien pendue", il y aurait déjà eu quelque 10.000 téléchargements par jour depuis la mise en ligne de l'application en mars dernier.

L'appli suspendue pour en améliorer la modération

Mais c'est Cindy Mouly, la créatrice elle-même, qui a décidé d'interrompre son utilisation quelque temps pour "renforcer sa modération", a-t-elle dit à Madame Figaro. La jeune femme ne pensait pas que cela allait prendre ces proportions et encore moins que l'application allait toucher les lycéens et collégiens. Des usagers trouvent cette application "honteuse" et utilisent le terme de "réseau destructeur". Ils pensent que cela revient "à exposer [la] victime à l'humiliation et la dépression". Ceux-ci font même le rapprochement avec l'application Ask qui permet de poser des questions anonymement sur Internet.

Cindy Mouly s'est défendue : "Je voulais que ma cible soit des 20-35 ans actifs [...] Il y a eu une erreur sur iTunes qui a permis aux internautes de s'inscrire dès l'âge de 12 ans". L'application sera prochainement interdite aux moins de 18 ans, promet-elle, et en attendant Cindy Mouly prépare avec son équipe, "un système de modération automatique par rapport au vocabulaire à caractère diffamatoire".

Source : <http://lci.tf1.fr/france/societe/gossip-les-syndicats-lyceens-souhaitent-son-interdiction-najat-8617321.html>